

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Cause de béatification et de canonisation de Mgr François de Laval, premier évêque du Canada.—La vie de famille; l'économie; ce qu'est l'honneur. Grande exposition des produits étrangers à Boston.—Nécrologie: Mgr François Norbert Blanchet, Archevêque d'Orégon.

Causerie Agricole: Economie rurale (Suite): Organisation de la culture.—Production et emploi du fumier.

Sujets divers : Binage et sarclage des plantes.—Mœurs agricoles (Suite).

Choses et autres : Un jour tout particulièrement destiné à la destruction des "mouches à patates."—Délibération du Conseil d'agriculture, de la province de Québec, tenue à Montréal le 20 juin courant.

Recettes : Remède pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.—Moyen de clarifier le sucre.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Vieter de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Cause de béatification et canonisation de Mgr François de Laval, premier évêque du Canada.—Le 2 mai 1880, une Commission était nommée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, pour préparer l'introduction à Rome, de la cause de béatification et canonisation de Mgr de Laval.

Ces travaux préliminaires ont été terminés sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Québec.

Le dossier qui sera expédié à la S. Congrégation ou des Rites, renferme près de mille pages.

La commission a tenu 93 sessions.

Deux personnes sont venues devant la Commission, attester leur guérison obtenue par Mgr de Laval.

Le récit authentique de trois autres guérisons est introduit dans le dossier; ce récit est attesté par Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

Seize témoins ont été interrogés. Ce sont: 1o. Mgr C. F. Gazeau; 2o. M. le Grand Vicaire E. Langevin; 3o. Mgr J. Déziel; 4o. le Révd M. Lagacé; 5o. le Révd M. H. Verreau; 6o. le Révd M. L. E. Bois, curé de Maskinongé; 7o. le Révd M. A. Nercam, de la Société de St-Sulpice; 8o. le Révd M. L. Beaudet; 9o. le Révd M. M. Nantel, Supérieur du petit Séminaire de Ste-Thérèse; 10o. le Révd M. E. Gravel, de St-Hyacinthe; 11o. l'honorable M. G. Ojimet; 12o. l'honorable M. P. J. O. Chauveau; 13o. l'honorable juge A. B. Routhier; 14o. la Révde Sœur Ste Marie, des Ursulines; 15o. la Révde Sœur St-Henri, de l'Hôtel Dieu; 16o. la Révde Sœur St-Alphonse, de la Congrégation de Notre-Dame.

Les membres de la commission ont été juges, députés et juges adjoints: MM. C. E. Legaré, V. G., M. E. Méthot, P. Roussel, A. Papineau, O. Mathieu et H. Gouin.

Postulateurs: M. T. E. Hamel, V. G., et M. J. C. Lafamme.

Promoteurs fiscaux: MM. E. Bonneau et G. Fraser;

Notaires actuels : MM. P. O'Leary et P. N. Bruchésie.

Notaire adjoint : M. E. Pagé.

Courseurs : MM. A. A. Blais et J. Feuilletault.

La vie de famille.—Si le bonheur existe encore quelque part sur la terre, il est dans la vie de famille, dans l'amitié franche et cordiale de ses parents, dans les joies simples que l'on goûte sous l'œil de son père et de sa mère, au milieu de ses enfants, de ses frères et sœurs. La vie de famille, elle est si belle, que, suivant une parole divine, elle est aimée de Dieu et des hommes; elle est si bonne, que Dieu lui-même lui emprunte ses plus touchantes comparaisons; il nous aime comme un père, comme une mère aime ses enfants. Malheureusement, cette vie de famille périclite parmi nous. On ne se plaît plus guère "chez soi." Le père n'aime plus à se trouver au milieu de ses enfants, et le jeune homme a hâte d'être arrivé à dix-huit ou vingt ans pour s'échapper de la maison paternelle. Il ne se croit heureux et libre que lorsqu'il l'a quittée. Il est un jour surtout dans la semaine propre à entretenir cette vie de famille, c'est le jour du dimanche. Il semble fait exprès pour les joies de famille, avec son repos, sa liberté de cœur et sa prière en commun, sous l'œil du père et de la grande famille chrétienne.

L'économie.—L'économie est nécessaire, même avec de la fortune: sans économie, une maison, si riche qu'elle soit, tombe bientôt on en voit la preuve tous les jours; à plus forte raison, est-elle indispensable à qui n'a que l'argent gagné par le travail ou reçu de la charité. Il n'est pas permis d'être avare, mais il n'est pas défendu d'être prévoyant. Au contraire, la prévoyance est une vertu. C'est une chose excellente que de mettre en réserve pour le lendemain, pour la maladie, pour le besoin, pour la vieillesse.

Aujourd'hui notre jeune génération, comme celle qui l'a devancée, fait de la misère à grande journée. Le jeune homme dépense son argent à peu près à mesure qu'il le gagne, il ne fait pas d'économies, il a même peut-être des dettes; cependant le temps de se marier est venu, et il prend pour la compagne de sa vie une jeune personne qui a mis le fruit de son travail dans sa toilette, et après l'achat des meubles indispensables, les dots sont bientôt comptées: c'est rien de l'autre. Après cela, viennent les enfants, viennent une cherté, un chômage, une maladie, vient la paresse, et tout cela ne manque pas de venir.

Voilà une famille pauvre, voilà des petits enfants jetés à la misère, à la mendicité, au vice. Et puis on se plaint, on s'écrie: est-il possible que je sois dans une si grande détresse? On répète la longue kyrielle de phrases à l'usage des mécontents. On accuse tout: le sort, la fatalité, la Providence, la société surtout; aujourd'hui c'est la grande coupable, c'est elle qui fait tout le mal; mais si vous m'en croyez, nous ferons bien de commencer par nous accuser nous-mêmes; en tout cela nous sommes souvent les plus coupables, soyons de bonne foi.

Ce qu'est l'honneur.—L'honneur ce n'est pas l'argent; l'honneur, ce n'est pas un carré de terre plus ou moins grand.

L'honneur, c'est l'accomplissement de ses devoirs.

L'honneur, c'est la probité.....

L'honneur, c'est le respect de sa dignité d'homme et de la dignité des autres.....

L'honneur, c'est le dévouement, le sacrifice de soi au bien de ses semblables: voilà l'honneur!—L'ABBÉ MULLOIS.

Grande exposition des produits étrangers à Boston.—

Le peuple américain est un peuple de progrès qui ne néglige rien pour acquérir des connaissances pratiques. En 1876, à l'occasion du centenaire des États-Unis, les Américains ont saisi cette circonstance et ont organisé une exposition internationale qui les a mis parfaitement au courant du progrès de l'industrie chez les peuples étrangers.

Maintenant c'est la ville de Boston qui doit ouvrir au mois de septembre prochain une exposition d'un caractère tout particulier et qui se continuera en octobre et novembre. On n'y exposera que des produits d'art, de manufactures et d'industrie provenant de pays étrangers.

La ville de Boston est la métropole de la Nouvelle-Angleterre et le centre des arts aux États-Unis.

L'édifice dans lequel doit se tenir l'exposition a été construit pour cette circonstance dans un endroit central et d'un accès très facile; il donnera tout le confort désirable aux exposants et aux visiteurs. Éclairée à la lumière électrique, la bâtisse de l'exposition sera ouverte le soir aussi bien que le jour.

Pour faciliter l'exposition des produits étrangers, le Congrès des États-Unis a passé une loi qui a été sanctionnée le 28 juin 1882, par laquelle tous les effets destinés à l'exposition seront admis sans droits de douane; il n'y aura aucune charge pour l'espace occupé.

Cette exposition de Boston sera une véritable galerie des arts où l'on verra réunis tous les produits des manufactures et des industries de tous les pays. C'est une excellente manière d'étudier le progrès de l'industrie chez les étrangers; c'est la meilleure école qu'il puisse y avoir.

Nous espérons que le Canada sera dignement représenté. Nous engageons les manufacturiers et les industriels à exposer soit des produits agricoles, soit des produits manufacturés. Pour une foule d'objets nous pouvons rivaliser avec les autres pays. Le plus grand profit que nous pourrions retirer de cette exposition serait de nous mettre au courant du perfectionnement de l'industrie dans le monde entier, sans que nous ayons la peine de parcourir les pays étrangers. Pourquoi n'en profiterions nous pas comme les Américains?

Nous pouvons dire à la louange de nos compatriotes, que les Canadiens ont de grandes aptitudes pour les arts. Ils ne sont inférieurs à aucune autre nationalité. Le talent naturel qu'ils possèdent, développé par l'étude des chefs d'œuvre, ferait des artistes et des industriels canadiens, des hommes aussi précieux pour le pays qu'utiles pour eux-mêmes.

Pour l'information de nos lecteurs nous traduisons d'un journal de Boston, les règlements de l'exposition.

RÈGLEMENTS.

- 1o. L'exposition aura lieu le premier septembre prochain.
- 2o. Les objets exposés seront exclusivement de provenance étrangère aux États-Unis.

30. L'espace requis par les exposants leur est fourni gratis.
40. Le transport, le déballage, l'arrangement des effets seront aux frais des exposants.

50. Ils fourniront à leurs frais, les armoires vitrées, tablettes, comptoirs, ornements, etc., et tous les arrangements et décors seront faits conformément au plan général adopté par le Bureau de Direction. Aucune armoire vitrée ne devra avoir plus de quinze pieds de hauteur.

60. Des modèles d'armoires vitrées seront envoyés à chaque exposant, avec une liste de prix.

70. Chaque notice devra être adressée d'une manière claire et lisible, comme suit: Foreign Exhibition Boston U. S. A., et devra porter au moins deux cartes, sur deux côtés différents sur lesquels seront marqués: 10. le nom du pays d'où l'article provient; 20. Le nom de la personne ou de la société qui l'expose; 30. Résidence de l'exposant; 40. Nombre total des paquets envoyés par cet exposant; 50. Le numéro d'ordre de chacun des objets.

Tous les connaissements (invoice) seront faits en duplicata.

80. Dans chaque paquet il y aura une liste de tous les objets y contenus.

90. Le bureau de direction se réserve le droit de refuser les objets qui peuvent offrir aucune objection, et l'introduction de toute matière dangereuse, combustible ou de manière à causer du désagrément au public est strictement défendue.

100. Les exposants ne pourront pas retirer leurs effets avant la fin de l'exposition. Tous les articles devront être enlevés dans les soixante jours qui suivront la fermeture, sinon ils seront emmagasinés aux frais de l'exposant.

110. Tous ces objets devront être placés, et arrangés définitivement pour le 15 août au plus tard.

N. B.—Toute communication ou demande d'information devra être adressée comme suit: "General L. B. Norton, secretary Foreign exhibition, Boston, Massachusetts, U. S. A."

Ceux qui se proposent d'exposer trouveront des formes d'application chez le consul des Etats-Unis.—*Le Monde de Montréal.*

MGR F. N. BLANCHET

Une dépêche de Jacksonville, Orégon, nous apprend la pénible nouvelle de la mort de Mgr François Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon, arrivé le 19 juin courant.

Le vénérable archevêque est né le 3 septembre 1795 à St-François, rivière du Sud, du mariage de Pierre Blanchet et de Rose Blanchet. Fait remarquable, c'est que le premier missionnaire et archevêque de l'Orégon, est le descendant, en ligne directe, du premier colon de Québec, Louis Hébert.

M. Blanchet terminait ses études en 1816, au Séminaire de Québec; il fut ordonné prêtre le 18 juillet 1819. Les années suivantes il fit la mission Richibouctou.

En 1828, il fut nommé curé de la paroisse de Soulanges. Le 3 mai 1838, nommé Vicaire-Général, il laissait Montréal avec M. Modeste Demers, jeune prêtre canadien français, et qui plus tard devint évêque de Vancouver, pour aller fonder les missions de la Colombie, au-delà des Montagnes Rocheuses.

Le pape Grégoire XIV ayant érigé la mission de l'Orégon en vicariat apostolique, nomma, le 1er décembre 1843, Mgr Blanchet évêque de Philadelphie et de Drasa *in partibus* et vicaire apostolique de l'Orégon. Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale de Montréal, le 25 juillet 1845, par Mgr Bourget, assisté de Mgr Gaulin, évêque de Kingston, et de Mgr Turgeon, évêque de Sydimie.

Pendant le voyage qu'il fit à Rome après sa consécration, le territoire de l'Orégon fut érigé en province ecclésiastique, et Mgr Blanchet fut nommé archevêque d'Oregon-City. Après une absence de près de trois ans, il rentra dans son diocèse le 15 août 1847.

Il se rendit en octobre 1866, au concile national de Baltimore, et cette même année, il fit une visite au Canada. Ce fut des mains de Sa Grandeur Mgr Blanchet, qu'un jeune lévite, qui se destinait aux missions lointaines de l'Orégon, M. Prudent Cazeau, reçut, à St Pierre, sa paroisse natale, la consécration sacerdotale. M. l'abbé Cazeau, renonça plus tard à cette vie de missionnaire pour entrer dans la compagnie de Jésus, dont il fait l'honneur.

Mgr Blanchet, a dû, à cause de son grand âge, remettre entre de plus jeunes mains, la charge toujours ardue d'un épiscopat aussi rempli de difficultés que celui de l'Orégon. Dans un pays où les ouvriers manquent souvent à la vigne du Seigneur, on ne doit pas s'étonner de voir le vénérable chef de tout un territoire se dépenser en travaux apostoliques, comme le plus jeune vicaire. Aussi que de courses à travers un pays presque inconnu, que de labeurs sans nombre, pour évangéliser les sauvages et entretenir les catholiques dans les droits sentiers! Mgr Blanchet a consacré près de quarante années de sa vie à cette sublime mission, et en dépit de toutes les difficultés et les fatigues, il a pu atteindre l'âge fort respectable de quatre vingt huit ans.

Sa mémoire sera tenue en grande vénération parmi nous, comme parmi ses diocésains, car il fut une des plus grandes figures de l'épiscopat Canadien français. Il appartenait aussi à une de ces familles respectables et respectées qui de tout temps ont fourni au Canada des hommes de la plus haute distinction. Mgr Augustin Magloire Blanchet, ancien évêque de Walla-Walla, était le frère du vénérable défunt. M. Augustin Magloire Blanchet était élève du Séminaire de Québec et terminait ses études en 1818, en compagoie de Mgr Ignace Bourget, archevêque de Martianopolis.—*Courrier du Canada.*

CAUSERIE AGRICOLE

ECONOMIE RURALE (Suite).

Organisation de la culture.—Au début d'une exploitation agricole, la première chose à faire, c'est de tracer un plan exact et complet des diverses branches d'industrie qu'il sera possible d'alimenter, ainsi que les rapports existant entre ces industries. De cette manière on verra d'un coup-d'œil ce qu'il convient de faire pour obtenir les denrées pouvant alimenter ces différentes industries qui seraient pour nous un véritable marché.

-Dans le tracé de ce plan, il faut considérer: 10. l'état de richesse ou de pauvreté du sol; 20. le climat et l'éloignement du marché, c'est-à-dire la facilité plus ou moins grande de vendre les produits; 30. l'activité de la population du milieu de laquelle on vit; 40. le capital disponible; 50. le mode de culture suivi avant d'entrer en possession de la nouvelle ferme; 60. les connaissances agricoles du cultivateur qui doit exploiter cette ferme.

Pour que ce plan soit bien fait, il faut que toutes ces conditions soient rigoureusement calculées; sans quoi les profits de la culture seraient très faibles, si d'avance nous n'avions pourvu aux éventualités.

Chaque ferme peut être soumise à des systèmes de culture nombreux, suivant les capitaux disponibles,

Les uns demandent plus d'avance que les autres, et ne peuvent être par conséquent entrepris que par des cultivateurs possédant de grands moyens.

Pour faciliter cette étude, on divise les divers systèmes agricoles en trois catégories qui forment partie du système économique.

Le premier système comprend la production végétale, telles que plantes industrielles ou de consommation journalière. Ce système est en force surtout autour des villes; car, tous les jours, le cultivateur peut vendre ses produits à la ville, et ramener à sa ferme le fumier nécessaire à l'entretien de sa terre. Il peut alors ne garder que les bestiaux strictement nécessaires aux travaux de culture. Ce système n'est praticable et économique qu'à la condition d'en retirer un volume considérable d'engrais, sans quoi la terre s'appauvrirait.

Le second système économique porte le nom de *système pastoral*. Ce système consiste dans l'entretien d'un nombre considérable d'animaux, surtout des pâturages. Il est en force principalement dans les pays des montagnes, car la nature de ces pays ne permet pas d'utiliser le sol d'une manière plus profitable. Ces pays sont parcourus toute l'année par de grands troupeaux de vaches et de moutons.

Les deux systèmes économiques que nous venons de voir, employés isolément, sont pleins d'inconvénients. Dans le système pastoral, s'il survient une épidémie sur les animaux, l'exploitation du sol peut être rainée complètement en quelques semaines. Dans le système à production végétale, si l'année est mauvaise, pluvieuse, si la grêle est fréquente, si les insectes sont nombreux, la production de l'année sera complètement détruite, et le cultivateur sera réduit à la plus grande gêne.

On ne voit aucun de ces inconvénients dans la troisième système, appelé *système mixte*. Par ce système mixte, on cultive la terre et on entretient des animaux. Dans ce dernier cas, les produits du sol peuvent manquer, mais on pourra espérer retirer quelque chose des animaux. Ou bien les animaux peuvent disparaître par maladies épidémiques, etc., alors on pourra espérer que la terre donnera encore quelque chose. En un mot, dans le système mixte on a deux chances à courir, tandis que dans les autres systèmes on en a qu'une.

Le système mixte possède de nombreuses nuances. Si l'importance animale l'emporte sur celle de la production végétale (d'autres fois c'est cette dernière qui l'emporte), ces variantes sont amenées par la diversité des positions agricoles. Néanmoins on peut établir comme règle générale que partout où l'on ne peut se procurer d'engrais, il faut que la production animale l'emporte sur la production végétale; le succès de la culture ne sera qu'à cette condition. Alors les végétaux qu'on cultive doivent fournir aux animaux toute la nourriture et la litière dont ils ont besoin, soit pour l'engraissement, soit pour l'élevage ou l'entretien; de leur côté, les animaux fournissent le travail et le fumier nécessaire à l'engraissement du sol.

Après avoir choisi le système économique le plus convenable, il faudra adopter un bon système de culture dans le système économique choisi. Car chaque système économique contient une foule de systèmes

de culture différents. Les uns demandent beaucoup des dépenses d'argent, les autres peu; les uns beaucoup de travail, les autres peu. Pour faire ce second choix, il faudra marquer tous les détails du système choisi, par exemple les plantes diverses qui seront cultivées suivant la nature du sol; l'espace que l'on donnera à chacune de ces plantes; l'ordre suivant lequel elles se succéderont; le nombre d'animaux que la ferme pourra nourrir, suivant son étendue et sa fertilité; l'espèce d'animaux la plus profitable; la manière de tirer profit de ces animaux, soit par l'élevage, l'engraissement, la production du beurre ou du fromage, la nourriture probable qu'on pourra leur donner; enfin le nombre et l'espèce d'agents de culture, etc.

Le seul système économique généralement suivi dans notre pays, c'est le système mixte. Les autres systèmes ne le sont pas, et ce serait une faute que de chercher à les introduire d'une manière générale.

Production et emploi du fumier.—La production du fumier est une partie importante de l'exploitation rurale, par conséquent elle demande beaucoup de soins de la part des cultivateurs.

Malheureusement on ne comprend pas assez l'utilité du fumier à l'égard des terres, et on aime mieux sacrifier une grande partie du domaine, plutôt que d'essayer à l'enrichir par le bon emploi des engrais.

D'ordinaire nombre de cultivateurs ne savent pas recueillir le fumier; ils ramassent assez bien les déjections solides, mais ils laissent les urines s'infiltrer inutilement dans le sol et se perdre complètement; bien plus, ils laissent gaspiller le fumier solide en le laissant laver par les eaux de pluie et brûler par le soleil; souvent on enfouit le fumier dans les terrains qui en ont moins besoin, tandis que d'autres très épuisés n'en reçoivent aucune parcelle.

Le cultivateur intelligent et progressif agira autrement. Toutes déjections liquides et solides, seront recueillies et conservées avec soin et enfouies sur les terrains qui en ont le plus besoin.

Prenons pour règle de conduite le proverbe suivant: " Sans engrais point de culture, et sans beaucoup d'engrais point de bonne culture. "

La mesure du succès agricole dans une localité, c'est le prix qu'on attache à l'engrais. Dans les localités les plus arriérées, les engrais n'ont aucune valeur; on les regarde comme une nuisance, et on s'en débarrasse par tous les moyens possibles. Dans les localités où l'on comprend mieux la nécessité des engrais, on vend le fumier pour quelques sous par voyage; tandis que dans les endroits où la culture est à l'état de progrès, où l'on met tout en œuvre pour augmenter la fertilité du sol, le fumier est d'un prix plus élevé: vingt à trente centins le voyage, pris sur place, et encore faut il être très actif pour pouvoir s'en procurer.

Dès les premières années où l'on a compris la nécessité de restituer au sol, sous forme d'engrais, ce qu'on lui enlevait par des récoltes successives, les cultivateurs désireux d'améliorer leurs terres avaient le fumier pour rien, car le plus grand nombre étaient désireux de s'en débarrasser sans avoir la peine de le sortir eux-mêmes de leur basse cour, si toutefois ils ne laissaient pas séjourner plusieurs mois dans leurs étables. Aujourd'hui il leur faut le payer: c'est un

signe que la culture a marché dans la voie du progrès. Cependant, en général, la culture a fait peu de progrès dans un grand nombre de nos campagnes, car le prix du fumier est encore très bas : dix à douze sous le voyage. Il viendra un temps où le prix d'un engrais aussi indispensable augmentera.

Pour qu'un système de culture soit complet, il faut, d'une manière ou d'une autre, qu'il donne le moyen de se procurer les engrais nécessaires à l'amélioration du sol.

Le fumier est la matière première en agriculture ; c'est de lui que dépend la richesse plus ou moins grande du sol et la quantité des produits qu'on en obtiendra. Vous avez deux champs voisins, de la même composition, soumis au même système de culture, ayant la même température. De ces deux champs, celui qui aura reçu une bonne fumure donnera des produits abondants ; tandis que l'autre, n'ayant pas été fumé, donnera qu'une production faible qui compensera à peine les frais de culture.

Cent voyages de fumier bien employé vaudront au cultivateur \$30 pour sa production, s'ils sont bien employés. Avec du fuzafér, on peut obtenir sur une étendue moindre, autant de produits que sur le double dans une terre pauvre et non fumée.

La quantité de fumier exigée par une culture est variable ; elle est d'autant plus grande que le climat est plus froid et plus sec, que l'on fait produire au sol des plantes très épuisantes, et que les mêmes végétaux sont cultivés sur le même terrain. Dans les terrains secs et en pente, on fume moins abondamment que dans les sols argileux et plats. D'ordinaire une bonne fumure de quarante à cinquante voyages suffit pour nourrir convenablement trois bonnes récoltes.

Les Belges, nos maîtres en pratique agricole, sont tellement convaincus de l'importance des engrais, que d'une année à l'autre ils cherchent tous les moyens possibles d'augmenter la valeur de leur fumier. Pour eux, un gros tas de fumier est un gage de succès, et ils ont coutume de dire : " Bien fumer une terre et bien nourrir le bétail, c'est le plus sûr moyen de succès. " Cela se conçoit, puisque dans une terre sèche l'étendue nécessaire pour obtenir un produit quelconque est la moitié de ce qu'elle serait si la terre était pauvre, par conséquent il y a moitié moins de dépenses et le profit net augmente en proportion.

Lorsqu'on ne peut se procurer au dehors de la ferme la quantité nécessaire d'engrais, ce qui est le cas le plus commun, il faut le produire soi-même au moyen d'un bétail suffisant.

On ne doit pas garder le bétail seulement pour la production du fumier ; il faut, de plus, en recueillir les produits marchands, tels que lait, laine, viande, etc. On calculera alors quelle est l'espèce animale qui donnera le plus de produits pour la vente, ses dépenses d'entretien, etc., et on choisira, d'après ce calcul, quelle est la plus avantageuse sous ce rapport ; cette espèce, dans ce cas, sera celle où le fumier reviendra au plus bas prix. Prenons, par exemple, les vaches : elles paient par leur lait et leurs veaux toutes les dépenses qu'elles exigent pour leur nourriture, leur entretien, l'intérêt du prix d'achat et le loyer de l'étable.

Quoique le bétail soit la plus belle richesse d'une exploitation agricole, il ne faut pas en garder plus

qu'on est capable d'en nourrir largement toute l'année avec les foin et les fourrages qu'on récolte.

En avoir moins et vendre ses fourrages, c'est ruiner sa terre ; en avoir au delà de ce qu'on en peut très bien nourrir, et ne pas acheter le foin qui leur est nécessaire, c'est ruiner son bétail et tout ruiner avec lui. Il y a donc une juste proportion entre les besoins de la terre et la quantité de bétail à entretenir, proportion qui demande à être judicieusement déterminée et constamment maintenue.

Il y a, à cet égard, des variétés qu'on ne saurait prévoir, mais il y a aussi des règles générales qui peuvent suffire pour diriger tout cultivateur attentif.

Deux conditions fondamentales règlent la quantité du bétail qu'un cultivateur doit entretenir sur sa ferme :

- 1o. La quantité d'engrais que ses terres exigent ;
- 2o. La détermination du bénéfice le plus élevé qu'on puisse faire sur les animaux, en raison des circonstances où l'on se trouve placé. — (A suivre.)

Binage et sarclage des plantes.

Ameublir et nettoyer la terre, ou, en d'autres termes, remuer le sol pour faciliter la végétation et donner libre accès à l'air et à l'humidité, et détruire par ce moyen les herbes inutiles et nuisibles, constituent des opérations de première importance.

Pour récolter beaucoup, il ne suffit pas de distribuer abondamment graines et engrais, mais il faut encore assurer aux plantes dont on attend des produits, la liberté de croissance et faire en sorte que les mauvaises plantes ne vivent pas à même la nourriture réservée aux plantes que l'on cultive,

Ne pas faire subir aux plantes toutes les façons requises, ou abandonner un champ à lui-même, après lui avoir confié des semences et des jeunes plantes, c'est concourir en quelque sorte à la ruine des bons sujets et favoriser le développement des mauvais.

Une terre trop compacte offre un obstacle insurmontable aux plantes racines ; d'un autre côté, le défaut de sarclage permet à une myriade d'ennemis de lutter avantageusement contre les végétaux pour l'espace et la subsistance.

Fait notable, les plantes adventices ont en général plus de vigueur que les plantes cultivées. Les racines de celles là, avec leurs nombreuses ramifications, peuvent soutirer plus de nourriture comparativement, et résister mieux aux accidents de toutes sortes. Exemple : le chiendent qui cause tant d'ennui aux cultivateurs.

Ces diverses circonstances sont connues de tous ceux qui s'occupent de culture.

Par rapport aux légumes surtout, on sait que la compacité du sol et le voisinage d'herbes étrangères sont des causes certaines de dépérissement. En conséquence, on sent le besoin de soigner, d'une manière spéciale, certaines cultures qui, laissées à l'abandon, seraient tout à fait improductives.

Mais, doit-on le dire, le travail de l'ameublissement et du nettoyage de la terre est fort redouté. C'est pourquoi nous voyons la plupart de nos cultivateurs, préférer, sans égards aux bénéfices et presque exclusivement, les récoltes les moins exigeantes, telles que celles des graines.

“ Allez donc, diront quelques cultivateurs, consacrer seulement un arpent ou deux à la culture des navets, des betteraves, des carottes, etc. Quel travail énorme ! Préparer le terrain, épandre l'engrais, semer les graines, n'est pas une mince affaire. Puis, lorsque les plantes sont levées, vient l'obligation de les éclaircir. Par la suite surtout pendant la première période de la végétation, combien de soins sont exigés ! c'est à n'en plus finir. Et après tout, si la récolte n'était pas bonne ? Les pommes de terre demandent déjà assez de peines ; et encore faut-il un terrain privilégié, une sol sablonneux, naturellement meuble, et le moins accessible aux mauvaises herbes. ”

Voilà bien des motifs invoqués contre la culture des légumes. Mais par bonheur les faits et les preuves fournis par l'expérience sont bien plus forts. Sans parler de l'abondance des produits, de leur utilité comme nourriture pour les bestiaux, de leur valeur comparée à d'autres produits, il y a des grands avantages qui résultent de l'amélioration du sol.

Relativement à l'étendue du terrain en culture, aucune récolte de grain ne peut rapporter autant de bénéfices qu'une récolte de légumes. Le secret du succès consiste à faire avec la plus stricte économie, tout en les faisant bien, les différentes opérations de la culture ; ce qui n'est certes pas difficile. À l'aide de quelques instruments et de quelques chevaux, les frais se réduisent à bien peu de chose. Un semoir à graines, par exemple, permet d'ensemencer très rapidement et avec autant de précision qu'à la main. Le *semoir de Mathew*, le plus recommandé, fait le sillon, sème, trace le sillon voisin, recouvre la graine et roule le terrain tout à la fois. Avec la *houe à cheval* ou *cultivateur*, un jeune homme fera dans une journée ce que vingt personnes ne pourraient faire dans le même temps, au moyen de la houe à main (*gratte*).

Il est malheureux que ces instruments ne soient pas plus connus et mieux appréciés. On ne s'imagine pas les services qu'ils peuvent rendre à l'agriculture, de même que le *bouleveuseur* (*grubler*) dont l'action énergique contribue si bien à l'ameublissement d'une terre forte et tenace.

On rencontre plusieurs modèles de *cultivateurs*. Les plus recherchés sont construits de manière à servir au binage, au sarclage et au renchaussage. Ils se composent d'un bâti triangulaire auquel s'adaptent des dents en forme de socs. Les côtés du triangle peuvent se rapprocher ou s'écartier à volonté, suivant l'espace entre les rangs. Le tirage se fait par une seule bête. Quant au *bouleveuseur*, il s'emploie sur les terres qui ne portent pas de récoltes, au moment du binage.

Ces instruments sont peu dispendieux, en comparaison de leur utilité. Le *semoir Mathew* coûte \$8.50 à \$9.50, chez MM. Chs T. Côté & Vessot, à Québec, rue St Paul. Ces mêmes industriels offrent en vente des *cultivateurs* à bâti en bois pour \$7, \$8.50 et \$10 ; des *cultivateurs* tout en fer pour le prix de \$15, et des *bouleveuseurs* à deux chevaux pour \$20.

Un cultivateur du comté de Charlevoix nous disait, il y a quelques jours : “ Sans les machines, sans le semoir et la houe à cheval, inutile de songer à la culture en grand des légumes. Mais avec ces appareils aucune culture n'est plus profitable. J'ai récolté l'an dernier 1,500 minots de légumes qui m'ont coûté dix

fois moins que si j'avais fait faire à bras les semailles et le sarclage. ”—A. T.

Mœurs agricole.

Suite.

Quand tu es hors de chez toi, tu ne fais rien, tu dépenses ton argent, et l'ouvrage va mal à la maison. C'est pis que de brûler la chandelle par les deux bouts.—JACQUES BUJAUULT.

Malheur à celui qui, se flattant d'unir le commerce à l'agriculture, s'absente à tout propos pour ses trafics ; peu satisfait de l'agréable délassement d'une chasse modérée autour de son exploitation, cet autre se laisse entraîner souvent et au loin à la poursuite du gibier : sans aucun doute ses cultures en souffriront. Soit maudit l'homme qu'un déplorable esprit de chicane déchaîne contre tous ses voisins : que de temps et d'argent il perd lui-même et fait perdre aux autres !

Avec l'amour du logis il faut que le cultivateur ait l'habitude du travail manuel. C'est ce travail qui lui donne la constitution robuste sans laquelle il ne pourrait supporter le froid, la chaleur, la pluie ; c'est au travail qu'il gagne l'appétit et le doux sommeil, éléments du véritable bien être, de ce bien-être que la médecine et tous les raffinements du luxe ne peuvent procurer.

Tout vient à propos à qui sait attendre, dit le proverbe. Que la patience du bœuf serve d'exemple au cultivateur ; l'inconstance lui ferait commettre de nombreuses folies. On flotte incertain entre des assolements différents ; on se passionne pour des instruments nouveaux qu'on achète à grands frais, et dont on ne sait point tirer parti. Aujourd'hui on a des bœufs et des vaches. Demain des chevaux et des moutons. À la fin, mécontent de tout ce qu'on a essayé sans persévérance, on se dégoûte d'un faire-valoir malheureux et on s'éloigne en le maudissant. Le cultivateur sérieux se garde de repousser d'une manière absolue les innovations ; au lieu de les appliquer à la légère sur une grande échelle, il les expérimente en petit ; puis, il les rejette ou les adopte en toute sécurité, se préservant ainsi tout à la fois d'un dangereux esprit de changement et du triste aveuglement de la routine.

Patients à attendre le résultat de nos opérations, soyons impatients d'agir lorsque le moment propice est arrivé. En agriculture l'état du sol et celui du ciel commandent tous nos travaux. Si nous n'obéissons pas à la nature aussitôt que l'ordre est donné, rarement entendons-nous un autre appel, et les circonstances favorables ne se présentent plus.

Le bon ordre entre essentiellement aussi dans les mœurs agricoles. Ischomaque traitait avec Socrate ce point important, prend pour modèle de l'ordre qui doit exister à la ferme celui qu'il remarquait dans un grand navire carthaginois : “ Machines, cordages, armes, marchandises, objets à l'usage de chaque matelot, tout est réuni dans l'espace le plus étroit, dit-il ; et cependant rien ne se gêne ; tout est facile à surveiller, à trouver, à détacher.

“ Ne serait ce pas une honte que, lorsqu'on peut ranger tant d'objets dans aussi peu d'espace, on ne

“ mît pas d'ordre entre les différentes parties du ménage rural, au risque de perdre en recherches un temps précieux ? ”

D'ailleurs l'ordre ne donne-t-il pas à tout une grâce singulière, et l'œil ne se repose-t-il pas avec plaisir sur une exploitation où chaque chose est à sa place ? Rien au contraire n'inspire plus de dégoût qu'une cour de ferme où tout est dispersé çà et là comme au hasard.

Une mesure de la plus haute importance, quoique peu de personnes s'y attachent, c'est l'inscription journalière de tout ce qui a lieu dans l'exploitation : travaux, productions, transport d'engrais, semailles, consommations, ventes, achats. Elle fait apprécier avec une exactitude rigoureuse le résultat des opérations ; d'ailleurs c'est un souvenir historique qu'on aimera plus tard à retrouver. Cinq minutes chaque soir y suffisent.

La propreté est la conséquence de l'ordre. Voyez-vous ces plantations bien alignées, ces semailles égales, ces rigoles et ces fossés corrects, ces prairies sans taupinières ni buissons, ces rideaux de verdure le long des chemins et des rivières, ces bouquets épars çà et là pour l'agrément du coup d'œil. L'orme, le sapin, la mélèze sont entremêlés jusque dans la cour avec les hangars et les étables ; la vigne décore les murs et les rend productifs ; les fumiers sont disposés avec régularité, au lieu d'être jetés comme dans un cloaque ; la pierre ou le gazon consolide les abords des bâtiments ; les pavés sont nettoyés aux jours de pluie ; pas de dégradations aux murs, pas de toiles d'araignées dans les étables ; le bétail est luisant de propreté ; le jardin présente de gracieux circuits ; il abonde en légumes bien sarclés, et l'œil s'arrête délicieusement sur de jolies fleurs ; le verger est purgé de mousse, et de bois mort, etc. ; les clôtures sont régulières et épaisses ; à l'intérieur du logis l'attirail du ménage est éblouissant par sa tenue. Voilà la propreté agricole : s'appliquant à des choses utiles, elle augmente le produit de la ferme, loin de devenir dispendieuse comme l'entretien des objets de luxe. Autre résultat plus important encore : cette propreté nous attache à l'agriculture et au séjour de la campagne. Voyez les cottages de cultivateurs laborieux et par conséquent à l'aise, n'ont-ils pas le riant aspect que nous venons de décrire ? Aussi l'habitant de ses fermes ornées aime et estime sa profession. Transportez vous dans les exploitations fangeuses où règnent le désordre et la malpropreté, le cultivateur ne montre pour sa condition qu'un profond dégoût.

Afin d'éviter une décadence si funeste, laissons à la campagne que nous avons choisie toute l'influence que la nature elle-même lui assigne dans le ménage rustique. N'est-il pas dans la destinée de la femme d'embellir la vie de ceux qui l'approchent ? Elle désire donc instinctivement qu'autour d'elle tout prenne un extérieur agréable. A la ville, ce désir conduit au luxe, et le luxe corrompt et appauvrit ; c'est pourquoi la trop grande influence des femmes y devient pernicieuse. La simplicité, au contraire, entre tellement dans les habitudes de la campagne que la femme ne saurait s'y soustraire. Là son influence reste dans les limites convenables, tout en procurant au train rustique cette propreté qui en fait le charme.

A d'autres égards combien est précieuse l'action d'une mère de famille sérieusement pénétrée de ses devoirs ! Quel secours pour le cultivateur qui a le bonheur de la posséder ! Sa surveillance rend le toit qu'elle habite inaccessible au moindre désordre. Par son exemple et ses leçons, chacun devient habile et vigilant ; elle soigne les serviteurs dans leurs maladies ; elle tend la main au pauvre ; elle accueille le voyageur. Distracts par mille soins, son mari, ses enfants oublieraient de penser à Dieu ; mais elle a décoré sa maison de pieuses images dont la vue entretient les sentiments religieux. Le dimanche elle montre le chemin de l'église. Son enfant ne parle pas encore, qu'agenouillé sur elle il joint déjà ses petites mains, et dirigeant son regard vers le ciel, y fait monter sa pensée d'ange comme un doux parfum.

Pour que la femme du cultivateur soit ce que nous venons de la dépeindre, il est indispensable qu'elle ait dès sa jeunesse subi le joug des mœurs agricoles ; autrement elle éprouverait des dégoûts continuels, affecterait l'indifférence pour tout ce qui doit l'intéresser, s'abstiendrait des soins les plus essentiels, chercherait sans cesse à se déplacer et à se distraire. Que peut alors le cultivateur, si ce n'est de quitter au plus tôt un faire valoir malheureux ? — *Principes d'agriculture par L. Gossin.*

Choses et autres.

La mouche ou la Chrysomèle des patates. — Nous avons en le printemps dernier “ La fête des arbres, ” fête qui a été généralement observée dans notre Province, et avec le plus grand enthousiasme dans plusieurs endroits. C'est probablement ce succès qui fait suggérer à un de nos confrères, M. l'écrivain du *Farmer's Advocate*, l'idée de consacrer un autre jour de l'année à une œuvre non moins utile que celle de la plantation des arbres. Ce serait de consacrer spécialement une journée à la destruction des “ mouches à patates, ” qui menacent de séjourner indéfiniment dans nos champs à patates, si nous ne prenons pas le moyen de leur livrer une guère acharnée et sans trêve.

Depuis douze ans que cet insecte a fait son apparition dans nos campagnes, dit le *Farmer's Advocate*, la culture des patates n'a pas été aussi profitable qu'avant cette époque, par le surcroît de travail occasionné à combattre les ravages causés par cet insecte ; la main-d'œuvre devenant plus rare et par conséquent plus coûteuse, si chaque année le nombre de ces insectes devient de plus en plus considérable, nous serons forcément obligés d'abandonner la culture des pommes de terre. Là où cette culture se fait en grand, la main-d'œuvre devenant rare, le travail de la destruction des mouches à patates ne peut être fait qu'imparfaitement, et à l'automne des milliers de ces insectes s'enfoncent dans la terre pour causer de nouveaux ravages à nos récoltes de patates l'année suivante.

Les journaux nous apprennent que partout, même jusqu'au Nouveau-Brunswick, il y a apparence que les dégâts causés par les mouches à patates se feront vivement sentir, si nous en jugeons par le grand nombre qui ont déjà fait leur apparition, à l'état de mouche, et qui y déposent des œufs sur les jeunes plants de pommes de terre.

Pourquoi cet accroissement des mouches à patates, à une époque aussi avancée de la saison ? C'est que nous ne concentrons pas assez nos efforts pour opérer leur destruction. Sous le prétexte que le temps nous manque pour les enlever des tiges des pommes de terre, nous les laissons se multiplier en toute liberté, et à l'automne elles s'enfoncent dans la terre par milliers, et par milliers nous les voyons le printemps suivant se disputer la plus importante de nos récoltes.

Dans certains endroits, nous voyons des cultivateurs tellement soucieux d'obtenir une bonne récolte de pommes de terre, qu'ils ne laissent pas une seule larve dans leurs champs à patates ; au contraire, le voisin n'en détruit que suffisamment pour empêcher qu'elles ne dévorent complètement ses pommes de terre, en laissant encore assez pour perpétuer leurs ravages l'année suivante, et se glisser sur le terrain de son voisin qui

aura mis tout en œuvre pour les détruire complètement. La conséquence, c'est qu'elles reparassent, chaque printemps, dans toutes les parties de notre Province, plus nombreuses que jamais.

Nous croyons que le moyen de détruire les mouches à patates plus efficacement, serait d'unir nos efforts, en un seul jour, et à l'époque où leurs ravages se font le plus vivement sentir, pour opérer leur destruction, et les autorités devraient, dans ce but là, fixer un jour appelé : "Le jour des mouches à patates," comme nous avons "le jour de la plantation des arbres."

Ce jour, fixé par les autorités, pour la destruction des mouches à patates, devrait être obligatoire pour tous ceux qui sont en état de travailler à la culture des champs, car il s'agit de soustraire aux ravages de ces insectes la plus importante de nos récoltes, celle qui nous procure l'aliment le plus essentiel et dont nous ne saurions nous passer sans beaucoup de privations.

Le calcul suivant nous fera voir combien il nous importe de nous débarrasser de ces insectes le plus tôt possible, et de leur faire une guerre sans trêve.

L'insecte parfait hiverne tout l'hiver, quelquefois dans des décombres, mais le plus généralement à quelques pouces de profondeur dans le sol. Quelquefois on les trouve dans la terre à une profondeur de deux à trois pieds. Le printemps, même avant la levée des pommes de terre, on les aperçoit à la recherche de nourriture. Aussitôt que les feuilles de pommes de terre apparaissent, les femelles commencent à pondre des œufs sous les feuilles, et continuent ainsi pendant trois ou quatre semaines; on calcule que pendant ce temps chacune a pu déposer 500 œufs sur les tiges à patates. Ainsi la destruction de chaque mouche à patates équivaudrait à la destruction de 500 mouches à patates, quatre à cinq semaines plus tard. Pendant les fortes chaleurs les œufs éclosent au bout d'une semaine, et c'est à cet état de larves qu'elles mangent les feuilles de pommes de terre, et demeurent ainsi pendant trois semaines, puis après ce temps ces larves s'enfoncent dans la terre pour revenir de nouveau, après sept à dix jours, suivant la température, à l'état de mouches, prêtes à déposer de nouveau leurs œufs sous les feuilles des pommes de terre. Il y a ainsi, suivant le degré de température, deux ou trois générations dans le cours de l'été. Si nous les laissons ainsi se multiplier chaque année, nous n'en verrons jamais la fin.

Conseil d'agriculture.—L'assemblée trimestrielle du Conseil d'agriculture de la Province de Québec a eu lieu le 20 juin courant, dans les bureaux du Gouvernement, sous la présidence de M. L. H. Masque, M. P., de Varennes.

Étaient présents: MM. O. Gauthier, M. P. P., Charlevoix; Pamphile Boivin, de la Baie St-Paul; E. G. de Blois, Québec; Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle; Dr H. T. Martin, Carleton; J. Archambault, N. P., Sherbrooke; M. Rivard, Québec; J. Browning, Longueuil; A. Guibault, L. N. Blackwood, A. Somerville, E. Casgrain, l'Islet; le Révd F. Pilote, St-Augustin de Portneuf; J. A. Marsan, l'Assomption; L. Lemye, J. Cochrane, Compton.

Voici, d'après le *Monde* de Montréal, le détail des délibérations de cette séance :

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, par le Dr George Leclerc, secrétaire du Conseil, on procéda à l'audition du rapport-verbal de M. M. Gauthier et Auguste Casgrain, sur l'existence, dans le comté de Kamouraska et dans l'Isle aux Coudres, de certaines vaches qui sans être de race canadienne parfaitement pure s'en rapprochent beaucoup.

Lecture est faite ensuite d'un excellent rapport au sujet d'une visite faite par le comité à l'École Vétérinaire de Montréal. Ce rapport est adopté avec remerciements de la part des membres du Conseil.

Lecture du rapport fait par le comité spécialement chargé d'étudier le travail de M. Charles Gibb d'Abbotsford, sur les arbres fruitiers de la Russie et sur la possibilité d'en introduire la culture au Canada.

Ce rapport qui est très favorable à M. Gibb est accepté par le Conseil à l'unanimité.

On vote ensuite des remerciements à M. Gibb qui a poussé le zèle au point de faire un voyage exprès en Russie afin de voir par lui-même s'il n'était pas possible d'introduire ici avec avantage les arbres fruitiers de ce pays.

La somme de \$100 est unanimement votée en faveur de M. Gibb pour l'aider à défrayer les dépenses nécessitées par la publication de son travail.

Lecture d'une lettre du département de l'Agriculture d'Ontario au sujet des appareils perfectionnés de M. Lynch pour la fabrication du beurre.

A cette séance qui ne s'est terminée que vers 1 heure, on a aussi discuté plusieurs sujets se rattachant plus spécialement à l'agriculture.

RECETTES

Remède pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.

Ce remède simple et facile est fort en pratique dans certains pays. Du papier et du lait sont toute la composition de ce remède. Mettez du papier dans du lait, faites bouillir ensemble en ayant soin de bien remuer le tout jusqu'à ce que le papier se dissolve. Après que cette espèce de bouillie sera faite, vous la donnerez à l'animal malade. Il faut, pour un veau d'un an, une feuille de papier commun; pour un veau de deux ans, une feuille et demie de papier; pour une vache, deux feuilles. Dans ces différents cas, la dose de lait doit être toujours la même, c'est-à-dire un peu plus d'une pinte et demie. Une pinte de lait dans laquelle on fera bouillir une demi-feuille de papier ou même un peu moins, suffira pour un jeune veau. Si la première prise ne coupe pas la racine du mal, on en viendra à une seconde. Il est rare qu'il ait besoin d'une troisième dose pour être entièrement guéri: c'est du moins ce qu'on assure.

Nous empruntons cette recette à un papier-manuscrit portant la date de 1760, que nous avons trouvé dans un "traité d'agriculture" de 1700, que nous avons dans notre bibliothèque. Ceux qui en ont fait l'essai n'existent plus pour en garantir l'efficacité, mais il ne coûte pas de l'essayer de nouveau: c'est pourquoi nous en recommandons l'essai.

Clarification du sucre.

La clarification du sucre peut se faire ainsi: Fouettez un blanc d'œuf dans un demiard d'eau, pour cinq à six livres de sucre; deux blancs d'œufs, dans une chopine d'eau pour dix à douze livres de sucre, et de même en proportion pour le plus ou le moins de sucre. Faites bouillir votre sucre jusqu'à ce qu'il ait monté à trois différentes reprises, en calmant l'ébullition par un peu d'eau que vous mettez à mesure qu'il remontera. Retirez-le de dessus le feu; laissez-le reposer et l'écumez. Remettez-y un peu d'eau pour le faire rebouillir; écumez-le encore et passez-le à l'étamine (sas en crin ou en toile claire).

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La Société en commandite qui existe entre les soussignés comme marchands en commerce général à St Alexandre, dans le Comté et District de Kamouraska, sous la raison sociale de DUMONT, GARNEAU & COMPAGNIE, a été ce jour dissoute de commun accord.

Daté à St Alexandre le quinzième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-trois.

JOSEPH DUMONT.
RÉMI GARNEAU.
EMILE ST-ONGE.

28 Juin 1883.

ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de goémon biphosphaté, à raison de douze piastres la tonne, (c'est moins que la moitié du prix coûtant) et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire,

Québec, 19 avril 1883.